

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 25 novembre 2020 à 9 h 33 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et Ray Khalil ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Virginie Dufour, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif, tous via l'application Teams;

sont aussi présents:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général, via l'application Teams;
Me Valérie Tremblay, greffière, via l'application Teams.

Les discussions sur le point 25-1 de l'ordre du jour sont reportées à la fin de la présente séance.

CE-20201125-3630

CHOIX - COUVERTURE D'ASSURANCE - COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL - ANNÉE 2021

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport préparé par Morneau Shepell concernant le choix, pour l'année 2021, de la limite d'assurance par réclamation pour accident de travail ou lésion professionnelle;

d'approuver, pour l'année 2021, le choix de la couverture d'assurance équivalente à 9 fois le salaire maximum annuel assurable de 83 500 \$ et de demander le second ajustement provisoire de l'année 2018.

(SD-2020-4174)

CE-20201125-3631

PROMOTION - CHEF DE DIVISION SERVICES MUNICIPAUX - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 49687, engagé au poste d'ingénieur études techniques au poste de chef de division services municipaux au Service de l'ingénierie, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-4745)



CE-20201125-3632	APPROBATION - DEUXIÈME ADDENDA - ENTENTE DE RESTRUCTURATION
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'approuver le deuxième addenda à l'entente de restructuration intervenue entre la Ville de Laval et l'Association des cadres de Ville de Laval, les Secrétaires non syndiquées et l'Association du personnel de Direction de Ville de Laval;	
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.	
(SD-2020-4932)	
CE-20201125-3633	ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF DE DIVISION - COMMUNICATIONS ET MARKETING
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'engager l'employé numéro 52420, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef de division communications au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.	
(SD-2020-5048)	
CE-20201125-3634	PROMOTION - SUPERVISEUR SIGNALISATION - GESTION DES IMMEUBLES
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
de promouvoir l'employé numéro 48381, engagé au poste de superviseur travaux publics au poste de superviseur signalisation au Service de la gestion des immeubles, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.	
(SD-2020-5131)	
CE-20201125-3635	TERMINAISON D'EMPLOI - TRAVAUX PUBLICS
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'approuver la terminaison d'emploi administrative de l'employé numéro 52346 engagé au Service des travaux publics, et ce, conformément au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 17 novembre 2020.	
(SD-2020-5213)	



CE-20201125-3636

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du développement économique, soit:

la modification de l'appellation budgétaire de la division «Planification et développement immobilier» pour l'appellation «Planification et intelligence d'affaires»;

code budgétaire: 41103-621300;

la modification de l'appellation budgétaire de la division «Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat» pour l'appellation «Services aux entreprises»;

code budgétaire: 41104-621400;

la création de l'appellation budgétaire de la division «Affaires internationales et investissements»;

code budgétaire: 41105-621500;

la modification de titre du poste permanent titularisé de chef de division planification et développement économique, classe 10, au salaire annuel de 128 901,30 \$, avec un seuil d'engagement de 103 121,04 \$, en un poste permanent de chef de division planification et intelligence d'affaires, classe 10, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 41103-621300-111120;

la réaffectation de l'employé numéro 49859, chef de division planification et développement économique, au salaire annuel de 124 604,58 \$ (échelon 6) au poste de chef de division planification et intelligence d'affaires, classe 10, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 41103-621300-111120;

la modification du poste permanent vacant de directeur adjoint développement des entreprises et de l'entrepreneuriat, classe 3, au salaire annuel de 154 248 \$, avec un seuil d'engagement de 123 398 \$, en un poste permanent de chef de division développement économique, classe 9, au salaire annuel de 120 468,74 \$, avec un seuil d'engagement de 96 374,08 \$;

du code budgétaire: 41104-621400-111110;

au code budgétaire: 41104-621400-111120;

la création d'un poste permanent de chef de division développement économique, classe 9, au salaire annuel de 120 468,74 \$, avec un seuil d'engagement de 96 374,08 \$;

code budgétaire: 41105-621500-111120;



le transfert budgétaire et la modification de titre du poste permanent titularisé de directeur adjoint planification et développement immobilier, classe 3, au salaire annuel de 154 248 \$, avec un seuil d'engagement de 123 398 \$, en un poste permanent de directeur adjoint développement économique, classe 3, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 41103-621300-111110;

au code budgétaire: 41101-621000-111110;

la réaffectation de l'employé numéro 49989, directeur adjoint planification et développement immobilier, classe 3, au salaire annuel de 144 999,99 \$, au poste de directeur adjoint développement économique, aux mêmes salaire et condition;

du code budgétaire: 41103-621300-111110;

au code budgétaire: 41101-621000-111110;

la modification de titre du poste permanent titularisé de responsable soutien technique et développement économique, classe 5, au salaire annuel de 89 381,31 \$, avec un seuil d'engagement de 71 504,60 \$, en un poste permanent de responsable optimisation et processus d'affaires, classe 5, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 41103-621300-111120;

la réaffectation de l'employé numéro 49845, responsable soutien technique et développement économique, classe 5, au salaire annuel de 83 422,78 \$ (échelon 5), au poste de responsable optimisation et processus d'affaires, classe 5, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 41103-621300-111120;

le transfert budgétaire et la modification de titre du poste permanent titularisé de commissaire affaires internationales, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$ avec un seuil d'engagement de 90 070,05 \$, en un poste permanent de commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 41103-621300-111120;

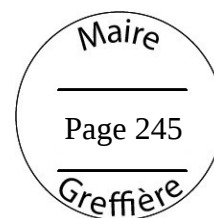
au code budgétaire: 41105-621500-111120;

la réaffectation de l'employé numéro 50019, commissaire affaires internationales, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$ (échelon 7), au poste de commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 41103-621300-111120;

au code budgétaire: 41105-621500-111120;

le transfert budgétaire et la modification de titre du poste permanent titularisé de commissaire agropôle et mise en valeur du territoire, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$, avec un seuil d'engagement de 90 070,05 \$, en un poste permanent de



commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 41103-621300-111120;

au code budgétaire: 41101-621000-111120;

la réaffectation de l'employé numéro 50667, commissaire agropôle et mise en valeur du territoire, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$ (échelon 7), au poste de commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 41103-621300-111120;

au code budgétaire: 41101-621000-111120;

le transfert budgétaire et la modification de titre du poste permanent titularisé de commissaire pôle commerce, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$, avec un seuil d'engagement de 90 070,05 \$, en un poste permanent de commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 41103-621300-111120;

au code budgétaire: 41105-621500-111120;

la réaffectation de l'employé numéro 51118, commissaire pôle commerce, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$ (échelon 7), au poste de commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 41103-621300-111120;

au code budgétaire: 41105-621500-111120;

la modification de titre du poste permanent titularisé de commissaire développement entrepreneurial, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$, avec un seuil d'engagement de 90 070,05 \$, en un poste permanent de commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 41104-621400-111120;

la réaffectation de l'employé numéro 51248, commissaire développement entrepreneurial, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$ (échelon 7), au poste de commissaire, classe 8, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 41104-621400-111120;

la modification du poste permanent vacant de conseiller en développement et investissement immobilier, classe 7, au salaire annuel de 92 701,90 \$, avec un seuil d'engagement de 70 474,87 \$, en un poste permanent de conseiller activités et maillage, classe 5, au salaire annuel de 85 570,99 \$, avec un seuil d'engagement de 65 053,73 \$;

code budgétaire: 41103-621300-111150;

la modification du poste permanent vacant de conseiller en développement et investissement immobilier, classe 7, au salaire



annuel de 92 701,90 \$, avec un seuil d'engagement de 70 474,87 \$, en un poste permanent de conseiller planification et développement économique, classe 6, au salaire annuel de 89 136,46 \$, avec un seuil d'engagement de 67 764,29 \$;

code budgétaire: 41103-621300-111150;

la modification du poste permanent vacant de coordonnateur financement des entreprises, classe 9, au salaire annuel de 99 832,84 \$, avec un seuil d'engagement de 75 896,02 \$, en un poste permanent de coordonnateur accélérateur d'opportunités, classe 6, au salaire annuel de 89 136,46 \$, avec un seuil d'engagement de 67 764,29 \$;

code budgétaire: 41104-621400-111150;

le transfert budgétaire et la modification d'un poste permanent vacant de commissaire attrait majeurs, savoir et tourisme, classe 8, au salaire annuel de 112 586,72 \$, avec un seuil d'engagement de 90 070,05 \$, en un poste permanent de conseiller en développement des affaires internationales, classe 6, au salaire annuel de 89 136,46 \$, avec un seuil d'engagement de 67 764,29 \$;

du code budgétaire: 41103-621300-111120;

au code budgétaire: 41105-621500-111150;

la création d'un poste permanent de coordonnateur communauté entrepreneuriale, classe 6, au salaire annuel de 89 136,46 \$, avec un seuil d'engagement de 67 764,29 \$;

code budgétaire: 41104-621400-111150;

le transfert budgétaire des postes et de leurs titulaires tels que figurant au tableau joint au présent sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-5133)

CE-20201125-3637

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - GESTION DES IMMEUBLES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la gestion des immeubles, soit:

la création d'un poste de technicien mécanique de bâtiment, classe 12, au salaire annuel de 90 571,58 \$ avec un seuil d'engagement de 58 871,52 \$;

code budgétaire: 54184-171500-111130;



le transfert budgétaire des 2 postes d'agent administration (0348 et 0369), classe 3, au salaire annuel de 55 556,49 \$ avec un seuil d'engagement de 36 111,71 \$;

du code budgétaire: 54403-311200-111130;

au code budgétaire: 54101-311100-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-4987)

CE-20201125-3638

TERMINAISON D'EMPLOI - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé numéro 47373 engagé au Service de police, et ce, conformément au présent sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 20 novembre 2020.

(SD-2020-5141)

CE-20201125-3639

MOUVEMENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la mutation de l'employé numéro 37056 au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois.

(SD-2020-5147)

CE-20201125-3640

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - CONSEILLER À LA DIRECTION - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 48721 au poste de conseiller à la direction au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention d'emploi requise.

(SD-2020-5168)

CE-20201125-3641

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PRÉPOSÉ RESSOURCES HUMAINES - RESSOURCES HUMAINES



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 50946, pour une période de 5 semaines, au poste de préposé ressources humaines au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5155)

CE-20201125-3642

ENGAGEMENT PERMANENT - CONSEILLER
RESSOURCES HUMAINES - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 51964, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller ressources humaines au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5237)

CE-20201125-3643

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR PROJETS -
TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52184, pour une banque de 50 heures sur une période maximum de 3 semaines, au poste de superviseur projets au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5149)

CE-20201125-3644

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DE LA
PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau de la performance organisationnelle, soit:

la création du poste de directeur délégué conseils stratégiques au salaire annuel de 139 908 \$ (en valeur 2019);

code budgétaire: 17101-1344-00-111110;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné;

le tout conditionnellement à l'approbation de la nomination de



l'employé 15128 par le conseil municipal.

(SD-2020-5084)

CE-20201125-3645

APPROBATION - CONVENTION - BUREAU DE LA
PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention à intervenir entre la Ville de Laval et
l'employé numéro 15128, selon les termes et conditions
mentionnés dans ladite convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-
président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe
à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux
fins des présentes.

(SD-2020-5084)

CE-20201125-3646

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 50388
au poste de directeur du Service de sécurité incendie, et ce, aux
conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5229)

CE-20201125-3647

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ CONSEILS STRATÉGIQUES -
BUREAU DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé numéro 15128
au poste de directeur délégué conseils stratégiques au Bureau de la
performance organisationnelle, et ce, aux conditions apparaissant
au présent sommaire décisionnel.

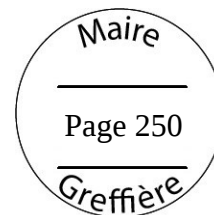
(SD-2020-5198)

CE-20201125-3648

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT OS-SP-30048

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat OS-SP-30048 à
Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. pour les services
professionnels, projet multidisciplinaire, pour la préparation du
programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis



ainsi que les services durant la construction dans le cadre des travaux de rénovation et de mise aux normes de l'hôtel de ville, de reconstruction de l'annexe du bâtiment et d'aménagement extérieur, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase «Planification - Élaboration du programme fonctionnel et technique» comprenant les services préparatoires ainsi que l'élaboration du programme fonctionnel et technique (PFT), au montant de 160 390,12 \$;

la phase «Réalisation - Élaboration des plans et devis et appel d'offres pour les travaux», comprenant la préparation des plans et devis, l'analyse des risques et de la valeur, ainsi que les services de support pour l'appel d'offres des travaux, au montant de 789 809,27 \$;

la phase «Exécution - Surveillance des travaux», au montant de 517 416,24 \$;

la phase «Clôture - Fermeture des dossiers», comprenant l'acceptation provisoire et l'acceptation définitive, au montant de 18 396,00 \$;

les phases «Autres services» et «Autres frais», comprenant les services de gestion et de coordination, les services de développement durable, les services de mise en service de base, les services pour la gestion en mode BIM et tous les autres services et frais directs ou indirects reliés à ces besoins, au montant de 269 961,30 \$;

ces 3 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder aux phases «Planification - Élaboration du programme fonctionnel et technique», «Réalisation - Élaboration des plans et devis et appel d'offres pour les travaux», «Autres services» et «Autres frais» dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30048.

(CT:1625568)
(SD-2020-4861)

CE-20201125-3649

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12734-F - CONTRAT OS-SP-30048

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12734-F, un montant de 1 114 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat OS-SP-30048 par le conseil municipal.



(CT:1625568)
(SD-2020-4861)

CE-20201125-3650

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-2001-3771

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-2001-3771 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval afin d'encadrer la vente au détail et la production du cannabis.

(SD-2019-2968)

CE-20201125-3651

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT L-2001-3771

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro L-2001-3771 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval afin d'encadrer la vente au détail et la production du cannabis.

(SD-2019-2968)

CE-20201125-3652

SUSPENSION - DÉLIVRANCE DE TOUT PERMIS ET CERTIFICAT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre la délivrance de tout permis ou certificat concernant la vente de cannabis qui est non conforme au projet de Règlement numéro L-2001-3771 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval, et ce, afin d'encadrer la production du cannabis.

(SD-2019-2968)

CE-20201125-3653

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT L-9501-76

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro L-9501-76 modifiant le Règlement L-9501 de la Ville de Laval afin d'exiger l'installation d'un système d'élimination d'odeurs dans les espaces d'entreposage ou de culture du cannabis.

(SD-2019-3039)

CE-20201125-3654

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-9501-76



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-9501-76 modifiant le Règlement L-9501 de la Ville de Laval afin d'exiger l'installation d'un système d'élimination d'odeurs dans les espaces d'entreposage ou de culture du cannabis.

(SD-2019-3039)

À 12 h 02, la séance est suspendue.

À 13 h 16, tous les membres présents ayant réintégré leur siège, la séance se poursuit.

CE-20201125-3655

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12760

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12760 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour le paiement des coûts attribuables à la construction d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 1) et décrétant le remboursement partiel du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2020-3956)

CE-20201125-3656

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12760

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12760 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour le paiement des coûts attribuables à la construction d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 1) et décrétant le remboursement partiel du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2020-3956)

CE-20201125-3657

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-12760

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12760 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour le paiement des coûts attribuables à la construction d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 1) et décrétant le remboursement partiel du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2020-3956)

CE-20201125-3658

PROCÉDURES - SUZANNE DESAULNIER ET DANIEL MICHAUD

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'entreprendre les procédures judiciaires requises contre Suzanne Desaulniers et Daniel Michaud concernant les contraventions au Règlement L-2000 de la Ville de Laval sur le lot 1 786 763 du cadastre du Québec.

(SD-2020-4705)

À 16 h 33, tous les points ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière